



BACCHUS

BUSINESS CLUB

Le goût d'entreprendre

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION SITE INTERNET

Version du 04/11/2022

Bienvenue sur le Site internet BACCHUS BUSINESS CLUB

**TOUTE UTILISATION EFFECTUEE A QUEL QUE TITRE QUE CE SOIT DU SITE IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RESERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CGU).**

### 1 - PREAMBULE

---

La société TERRE DE VINS, société par actions simplifiée au capital social de 255 024 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 422 136 242 et dont le siège social est situé au 23, quai de Queyries 33100 Bordeaux (*ci-après « TERRE DE VINS »*) édite et exploite le site internet accessible à l'adresse suivante <https://bacchusbusinessclub.com> (*ci-après le « Site »*).

TERRE DE VINS propose aux professionnels d'adhérer au Club afin de leur faire bénéficier de divers Avantages. Le Site a vocation à présenter les différentes Formules d'Abonnement et à permettre aux Adhérents de procéder à la réservation des Dîners auxquels ils ont accès grâce à leur Abonnement.

Il est précisé que la souscription au Club n'est pas régie par les présentes Conditions Générales d'Utilisation mais par les Conditions Générales d'Adhésion accessibles sur demande, ainsi que sur l'Espace Membre de chaque Adhérent. De même, la commercialisation des Dîners via le Site est régie par les Conditions Générales de Vente Dîners accessibles à l'adresse suivante :

<https://adherent.bacchusbusinessclub.com/images/downloads/pdf/CGV-SITE-WEB-BBC.pdf>.

**TOUTE UTILISATION EFFECTUEE A QUEL QUE TITRE QUE CE SOIT DU SITE IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RESERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CGU).**

### 2 - DEFINITIONS

---

Les termes, mentionnés ci-dessous, ont, dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, la signification suivante :

- **« Accompagnants »** : désigne les personnes extérieures au Club, que l'Adhérent a la possibilité d'inviter à chaque dîner.



- « **Adhérent** » : désigne le cocontractant de TERRE DE VINS qui garantit avoir la qualité de professionnel telle que définie par le droit et la jurisprudence française. A ce titre, il est expressément prévu que l'Adhérent agit dans le cadre de son activité habituelle ou commerciale.
  - « **Avantages** » : désigne l'ensemble des avantages offerts à tous les Adhérents membres du Club et décrits en Annexe 1 du présent Contrat. Ces Avantages incluent notamment la possibilité pour l'Adhérent de réserver un Dîner pour lui et un ou plusieurs accompagnants.
  - « **Club** » : désigne le réseau BACCHUS BUSINESS CLUB auquel appartient l'ensemble des Adhérents, et dont les règles et l'organisation sont à la charge de TERRE DE VINS.
  - « **Conditions Générales d'Adhésion** » : désigne les conditions d'adhésion régissant les modalités d'Abonnement ainsi que les Avantages offerts aux Adhérents.
  - « **Conditions Générales d'Utilisation** » ou « **CGU** » ou « **Contrat** » : désigne les présentes conditions contractuelles mise à disposition sur la page d'accueil du Site, afin d'encadrer l'utilisation de celui-ci par tout Utilisateur.
  - « **Conditions Générales de Vente Dîners** » : désigne le contrat conclu entre l'Adhérent ou le Visiteur et TERRE DE VINS pour la réservation des Dîners
  - « **Contenu** » : désigne l'ensemble des informations, textes, logos, marques, animations, enregistrements audios, dessins et modèles, photographies, données, liens hypertextes et de façon générale tous les éléments et contenus de TERRE DE VINS publiés sur le Site.
  - « **Commande** » : désigne l'achat de Services par un Adhérent sur le Site.
  - « **Dîners** » : désigne l'Avantage consistant à permettre à l'Adhérent d'assister à un repas organisé par TERRE DE VINS entre plusieurs Adhérents et leur(s) accompagnant(s).
- « **Espace Membre** » : désigne l'espace dédié à l'Adhérent associé à l'ensemble des données fournies par l'Adhérent, hébergé sur le Site. L'accès à l'Espace Membre se fait grâce aux Identifiants de l'Adhérent.
- « **Formulaire d'Inscription** » : désigne le formulaire reçu par l'Adhérent ou accessible sur le Site permettant à l'Adhérent de solliciter son inscription.
  - « **Formules d'Abonnement** » : désigne les différents types d'Abonnements auxquels l'Adhérent peut souscrire sur le Site, ou par l'envoi du Formulaire d'Inscription.
  - « **Identifiants** » : désigne l'adresse email et le mot de passe choisis par l'Adhérent, nécessaires à l'accès à son Espace Membre sur le Site.
  - « **Parties** » : au pluriel, désigne ensemble TERRE DE VINS et l'Utilisateur. Au singulier, désigne une seule des deux Parties.
  - « **Services** » : désigne l'ensemble des services proposés par TERRE DE VINS aux Utilisateurs par l'intermédiaire du Site.
  - « **Site** » : désigne le Site internet de TERRE DE VINS accessible à l'adresse suivante : <https://bacchusbusinessclub.com>.



- « **Utilisateur** » : désigne toute personne physique ou morale qui se rend et visite le Site, y compris les Adhérents et les Visiteurs.
- « **Visiteur** » : désigne une personne non-adhérente qui peut procéder au paiement d'un dîner à titre exceptionnel, sous réserve de validation par l'équipe Bacchus Business Club. Le Visiteur devra pré-payé son dîner par l'intermédiaire d'un lien unique renvoyant vers notre plateforme de paiement sur le site [www.bacchusbusinessclub.com](http://www.bacchusbusinessclub.com). Le Visiteur garantit avoir la qualité de professionnel telle que définie par le droit et la jurisprudence française. A ce titre, il est expressément prévu que le Visiteur agit dans le cadre de son activité habituelle ou commerciale.

### **3 – OBJET**

---

Les présentes CGU conclues entre TERRE DE VINS et l'Utilisateur, ont pour objet de définir les modalités et les conditions générales d'utilisation du Site, afin de permettre à l'Utilisateur de bénéficier des Services tels qu'ils sont définis à l'article 7 des présentes.

Elles ont pour objet de fixer les droits et obligations respectifs des Parties dans le cadre de l'utilisation du Site et de l'ensemble des Services qui y sont proposés.

### **4 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION**

---

L'utilisation des fonctionnalités du Site et des Services implique l'acceptation des présentes CGU.

Ainsi, l'Utilisateur s'engage à lire attentivement les présentes Conditions Générales d'Utilisation lors de l'accès au Site et est invité à les télécharger, les imprimer et à en conserver une copie.

Il est précisé que les présentes CGU sont référencées en bas de chaque page du Site au moyen d'un lien hypertexte et peuvent ainsi être consultées à tout moment.

### **5 – SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

---

En utilisant le Site, l'Utilisateur reconnaît disposer des moyens et compétences nécessaires à l'utilisation des fonctionnalités proposées sur le Site.

Les équipements nécessaires à l'accès et à l'utilisation du Site sont à la charge de l'Utilisateur, de même que les frais de télécommunications éventuellement induits par leur utilisation.

### **6 – CONDITIONS D'ADHESION ET D'ACCES**

---

Tout Utilisateur peut accéder gratuitement au Site ainsi qu'à ses différentes fonctionnalités.

En revanche, pour pouvoir bénéficier des Avantages, consulter l'annuaire des membres et notamment pour s'inscrire aux Dîners, l'Utilisateur devra être Adhérent du Club et se créer un Espace Membre sur le Site.



Toutefois, par exception, le Visiteur peut procéder à la réservation d'un dîner à titre d'essai ou exceptionnel sous réserve de validation par l'équipe Bacchus Business Club. TERRE DE VINS procèdera à l'envoi d'un lien unique et individuel, non cessible.

L'Utilisateur souhaitant devenir Adhérent est invité à suivre les étapes décrites ci-après :

### **6.1. Conditions d'éligibilité aux fins d'adhésion**

Tout Utilisateur dispose de la faculté d'effectuer une demande d'adhésion, sous réserve de remplir l'une des conditions suivantes :

- Être un dirigeant actif, dirigeant ou directeur de service (N-1) d'ETI, ou directeur de PME ;
- Exercer une profession libérale ;
- Occuper des fonctions institutionnelles en lien avec les mondes de l'économie.

### **6.2. Procédure de demande d'adhésion**

Pour devenir Adhérent, l'Utilisateur est invité à formuler une demande d'adhésion en remplissant le Formulaire d'Inscription accessible via la page d'accueil du Site et à suivre la procédure d'adhésion détaillée au sein des Conditions Générales d'Adhésion disponibles sur demande.

### **6.2. Gestion des Identifiants**

L'Adhérent sera seul responsable de l'utilisation de ses Identifiants ou des actions faites par l'intermédiaire de son Espace Membre.

Dans le cas où un Adhérent divulguerait ou utiliserait ses Identifiants de façon contraire à leur destination, TERRE DE VINS pourra alors résilier l'accès à l'Espace Membre sans préavis ni indemnité.

En aucun cas, TERRE DE VINS ne saurait être tenue responsable en cas d'usurpation de l'identité d'un Adhérent. Tout accès et action effectués à partir de l'Espace Membre d'un Adhérent seront présumés être effectués par cet Adhérent, dans la mesure où TERRE DE VINS n'a pas pour obligation et ne dispose pas des moyens techniques lui permettant de s'assurer de l'identité des personnes ayant accès à l'Espace Membre.

Toute perte, détournement, ou utilisation non autorisée des Identifiants d'un Adhérent et leurs conséquences relèvent de la seule responsabilité de l'Adhérent, ce dernier étant tenu d'en avertir TERRE DE VINS, sans délai, par message électronique adressé à l'adresse suivante : [contact@bacchusbusinessclub.com](mailto:contact@bacchusbusinessclub.com).

### **6.3. Clôture de l'Espace Membre**

L'Adhérent peut à tout moment fermer son Espace Membre, en envoyant un mail à l'adresse : [contact@bacchusbusinessclub.com](mailto:contact@bacchusbusinessclub.com).

TERRE DE VINS procèdera dans les meilleurs délais à une désactivation de l'Espace Membre et adressera à l'Adhérent un courriel lui confirmant la clôture.

En cas de Commande en cours d'un Dîner, et si la demande de fermeture intervient moins de quarante-huit (48) heures avant le Dîner, la facture devra être payée par l'Adhérent.

L'Adhérent est informé et accepte qu'en cas de clôture anticipée de son Adhésion, la cotisation de la Formule d'Adhésion qu'il a souscrit ne lui sera pas remboursée.



L'adhérent est informé et accepte qu'en cas de résiliation ou de résolution de l'adhésion pour l'une des raisons exposées à l'article 7.2. des Conditions Générales d'Adhésion accessibles à l'adresse suivante :

<https://adherent.bacchusbusinessclub.com/images/downloads/pdf/CGA-SITE-WEB-BBC.pdf>, l'Espace Membre de l'Adhérent sera automatiquement clôturé.

## **7 – SERVICES**

---

### **7.1 – SERVICE OFFERT A TOUT UTILISATEUR**

Tout Utilisateur peut accéder gratuitement au Site, ainsi qu'à ses différentes fonctionnalités.

Le principal Service proposé par TERRE DE VINS consiste à présenter le Club (le concept, les villes dans lesquelles le Club est accessible, les différents invités du Club, l'agenda, les partenaires etc.), suivre son actualité (espace presse) et les différentes Formules d'Abonnement aux Utilisateurs.

Tout Utilisateur, qui répond aux conditions de l'article 6.1 des présentes CGU peut effectuer une demande d'adhésion, dont l'acceptation ou le refus est à la discrétion de TERRE DE VINS.

### **7.2 – SERVICES OFFERTS AUX ADHERENTS TITULAIRES D'UN ESPACE MEMBRE.**

En devenant Adhérent et en créant son Espace Membre, l'Adhérent pourra accéder aux fonctionnalités suivantes :

#### 7.2.1. Gestion de son Espace Membre

L'Adhérent peut accéder à l'ensemble des données d'indentification qu'il a fourni lors de son adhésion et procéder à la modification ou à la complétion de ces informations.

L'Adhérent pourra procéder aux actions suivantes :

- Modification de son mot de passe ;
- Visualisation de son Abonnement et téléchargement de ses factures. Il est précisé que toute modification de l'Abonnement devra être formulée par courriel à [contact@bacchusbusinessclub.com](mailto:contact@bacchusbusinessclub.com)
- Création et modification de sa biographie (formation, carrière, associations et clubs, loisirs etc.) ;
- Consultation de ses Avantages et souscription aux Avantages ;
- Consultation de l'ensemble des Dîners réservés, paiement de son inscription et téléchargement des factures correspondantes.

#### 7.2.2. Fil d'Actualité

L'Adhérent, depuis son Espace Membre, peut accéder au Fil d'Actualité du Club.

Sont affichés les dernières actualités et nouvelles du Club.

#### 7.2.3. Accès à l'Annuaire des Membres

L'Adhérent peut accéder l'annuaire du Club et consulter les biographies de l'ensemble des Adhérents du Club.

L'Adhérent peut affiner ses recherches en sélectionnant parmi les filtres proposés. ↴



#### 7.2.4. Calendrier des Dîners

L'Adhérent peut accéder au calendrier des Dîners et s'inscrire aux prochains Dîners proposés par le Club, sous réserve de la disponibilité de l'évènement.

La réservation d'un Dîner est subordonnée au paiement du prix du Dîner dans les conditions détaillées au sein des Conditions Générales de Vente Dîner, accessibles à l'adresse suivante

<https://adherent.bacchusbusinessclub.com/images/downloads/pdf/CGV-SITE-WEB-BBC.pdf>.

#### 7.2.5. Espace avantages

L'Adhérent peut accéder à un espace avantages, via un onglet dédié.

L'espace avantages de l'Adhérent lui permet d'être informé des tarifs privilèges dont il bénéficie et d'accéder à des liens vers des ventes auprès des partenaires de TERRE DE VINS à des prix préférentiels.

## **8 – OBLIGATIONS DES PARTIES**

---

### **8.1- OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR**

Dans le cadre de l'utilisation des Services et du Site, chaque Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public, à se conformer aux lois et règlements en vigueur et à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGU.

En particulier, chaque Utilisateur a pour obligation de :

- Se comporter de façon loyale à l'égard de TERRE DE VINS ;
- Être honnête et sincère dans les informations fournies à TERRE DE VINS ;
- Utiliser le Site conformément à son objet tel que décrit dans les présentes CGU ;
- Ne pas détourner la finalité du Site pour commettre des crimes, délits ou contraventions réprimés par le Code pénal ou par toute autre loi ;
- Respecter la vie privée des tiers et la confidentialité des échanges ;
- Ne pas chercher à porter atteinte au sens des articles 323-1 et suivants du Code pénal aux systèmes de traitements automatisés de données mis en œuvre sur le Site, notamment par l'intermédiaire de pratiques telles que le *scraping* ;
- Respecter les droits de propriété intellectuelle de TERRE DE VINS portant sur les éléments et les Contenus du Site ;
- Ne pas utiliser les Informations présentes sur le Site à des fins commerciales ;
- Ne pas modifier les informations mises en ligne par TERRE DE VINS ;
- Ne pas utiliser les Services du Site pour envoyer massivement des messages non sollicités (publicitaires ou autres) ;
- Ne pas diffuser des données ayant pour effet de diminuer, de désorganiser, de ralentir ou d'interrompre le fonctionnement normal des Services et du Site.

L'Utilisateur utilise les Services sous sa responsabilité entière et exclusive.

### **8.2- OBLIGATIONS DE TERRE DE VINS**

L'obligation générale de TERRE DE VINS est une obligation de moyens. Il ne pèse sur TERRE DE VINS aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée d'aucune sorte.



TERRE DE VINS s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation du Site 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

TERRE DE VINS attire toutefois l'attention des Utilisateurs sur le fait que les protocoles actuels de communication via Internet ne permettent pas d'assurer de manière certaine et continue la transmission des échanges électroniques (messages, documents, identité de l'émetteur ou du destinataire).

## **9 – RESPONSABILITE**

---

L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation du Site.

En particulier, l'Utilisateur est seul responsable des dommages résultant en tout ou partie :

- D'une mauvaise utilisation des Services, y compris par négligence ;
- D'une intrusion ou d'une utilisation frauduleuse par un tiers à partir de son Smartphone ou de sa tablette ;
- Des équipements utilisés pour accéder aux Services.

TERRE DE VINS décline toute responsabilité notamment :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement au Site pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées. TERRE DE VINS fera tout son possible pour informer les Utilisateurs des interruptions des Services. Les Utilisateurs reconnaissent que la responsabilité de TERRE DE VINS ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnements ou d'interruptions desdits réseaux de transmission ;
- En cas d'attaques virales, intrusion illicite dans un système de traitement automatisé de données
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite du Site par un Utilisateur ou par un tiers
- Relativement au contenu des sites internet tiers vers lesquels renvoient des liens hypertextes présents sur le Site ;
- En cas de non-respect des présentes CGU imputable aux Utilisateurs ;
- En cas de retard ou d'inexécution de ses obligations, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie à l'article 10 des présentes CGU ;
- En cas de cause étrangère non imputable à TERRE DE VINS ;
- En cas d'agissement illicite d'un Utilisateur, ou d'inexécution contractuelle dont il se serait rendu coupable.

En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite du Site, l'Utilisateur est seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.

## **10 – FORCE MAJEURE**

---

La responsabilité de TERRE DE VINS ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGU découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un évènement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et



dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

A ce titre, la responsabilité de TERRE DE VINS ne pourra pas être engagée notamment en cas d'attaque de pirates informatiques, d'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres ; et d'interruption, de suspension, de réduction ou des dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de communications électroniques, ainsi qu'en cas de survenance de toute circonstance ou événement extérieur à la volonté de TERRE DE VINS intervenant postérieurement à la conclusion des CGU et en empêchant l'exécution dans des conditions normales.

Il est précisé que, dans une telle situation, l'Utilisateur ne peut réclamer le versement d'aucune indemnité et ne peut intenter aucun recours à l'encontre de TERRE DE VINS.

En cas de survenance d'un des événements susvisés, TERRE DE VINS s'efforcera d'informer l'Utilisateur dès que possible.

## **11 – PROPRIETE INTELLECTUELLE**

---

L'utilisateur reconnaît les droits de propriété intellectuelle de TERRE DE VINS sur le Site, ses composantes et les Contenus y afférent et renonce à contester ces droits sous quelle que forme que ce soit.

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos, enregistrements audio, solutions logicielles et textes et tout autre contenu sur le Site, sont la propriété intellectuelle de TERRE DE VINS et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans autorisation expresse sous peine de poursuites judiciaires.

Dans certains cas, ces Contenus ne sont pas la propriété de TERRE DE VINS mais cette dernière a obtenu l'autorisation expresse pour pouvoir les utiliser ou peut en faire usage conformément à la législation applicable.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, des Services, du Site ou de ses Contenus, par quel que procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de TERRE DE VINS est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

En particulier, TERRE DE VINS interdit expressément :

- L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de sa base de données sur un autre support, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit ;
- La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme ;
- La reproduction, l'extraction ou la réutilisation, par tout moyen, y compris les méthodes assimilables au *scraping* des Contenus (photographies, description etc..) publiés par TERRE DE VINS.



L'acceptation des présentes CGU vaut reconnaissance par les Utilisateurs des droits de propriété intellectuelle de TERRE DE VINS et engagement à les respecter.

TERRE DE VINS accorde un droit d'accès non exclusif et non cessible aux Utilisateurs les autorisant à utiliser le Site et les informations qu'il contient, conformément aux présentes CGU.

Toute autre exploitation du Site et de son contenu est exclue du domaine du présent droit et ne pourra être effectuée sans l'autorisation préalable expresse de TERRE DE VINS.

## **12 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

---

Dans le cadre de l'exploitation du Site, TERRE DE VINS, responsable de traitement, est susceptible de collecter des données à caractère personnel des Utilisateurs.

Ces données sont recueillies pour la gestion et la fourniture des Services, la gestion des Abonnements et l'inscription aux Dîners, répondre aux demandes d'informations sur les services proposés, véhiculer les informations du club, envoyer les invitations aux événements Bacchus Business Club, transmettre les offres partenaires de TERRE DE VINS, assurer le bon fonctionnement et l'amélioration permanente du Site et de ses fonctionnalités et répondre aux demandes d'exercice de droits.

À ce titre, l'Utilisateur est invité à consulter la Politique de Confidentialité de TERRE DE VINS accessible à l'adresse suivante :

<https://adherent.bacchusbusinessclub.com/images/downloads/pdf/PDC-SITE-WEB-BBC.pdf> qui lui donnera plus amples informations relatives à la protection des données à caractère personnel, aux traitements effectués par TERRE DE VINS et aux modalités d'exercice des droits.

## **13 – SERVICE UTILISATEURS**

---

Toute question concernant l'utilisation ou le fonctionnement du Site et des Services peut être formulée selon les modalités suivantes :

- par courriel à : [contact@bacchusbusinessclub.com](mailto:contact@bacchusbusinessclub.com)
- par courrier à : *TERRE DE VINS, 23 Quai de Queyries, 33 094 Bordeaux Cedex*
- par téléphone au 05 35 31 22 52 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 10h à 18h.

## **14 – VALIDITE DES CGU**

---

Si l'une des stipulations des présentes CGU venait à être déclarée nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Utilisateurs à méconnaître les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

## **15 – MODIFICATION DES CGU**

---

Les présentes CGU s'appliquent à tout Utilisateur navigant sur le Site.

Les CGU pourront être modifiées et mises à jour par TERRE DE VINS à tout moment, notamment pour s'adapter à l'évolution législative ou réglementaire.



Les CGU applicables sont celles en vigueur au moment de la navigation sur le Site.

## **16 – DISPOSITIONS GENERALES**

---

Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGU, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistantes.

## **17 – COMPETENCE ET DROIT APPLICABLE**

---

LE TRIBUNAL DE COMMERCE COMPETENT DANS LE RESSORT DUQUEL SE TROUVE LE SIEGE SOCIAL DE TERRE DE VINS SERA COMPETENT POUR CONNAITRE DE TOUT DIFFEREND AU SUJET DE L'APPLICATION DES PRESENTES CGU AINSI QUE DE LEUR INTERPRETATION, DE LEUR EXECUTION ET DES CONTRATS DE VENTE SUBSEQUENTS CONCLUS PAR TERRE DE VINS OU AU SUJET DU PAIEMENT DU PRIX, ET CE MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEBITEURS, D'APPEL EN GARANTIE OU DE REFERE.

TOUTEFOIS TERRE DE VINS SE RESERVE LE DROIT D'ASSIGNER L'UTILISATEUR DEVANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE DANS LE RESSORT DUQUEL L'UTILISATEUR OU L'ADHERENT A SON DOMICILE.

LES PRESENTES CGU AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE L'UTILISATEUR ET TERRE DE VINS SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, sera privilégiée la négociation dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif aux présentes CGU, y compris portant sur leur validité.

La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de négociation devra en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit. Si au terme d'un délai d'un (1) mois, les Parties ne parvenaient pas à s'entendre, le différend sera soumis à la juridiction compétente désignée ci-dessus.

Durant tout le processus de négociation et jusqu'à son issue, les Parties s'interdisent d'exercer toute action en justice l'une contre l'autre et pour le conflit objet de la négociation. Par exception, les Parties sont autorisées à saisir la juridiction des référés ou à solliciter le prononcé d'une ordonnance sur requête. Une éventuelle action devant la juridiction des référés ou la mise en œuvre d'une procédure sur requête n'entraîne de la part des parties aucune renonciation à la clause d'arrangement amiable, sauf volonté contraire expresse.